



CANADIAN
PHARMACISTS
CONFERENCE

CONGRÈS DES
PHARMACIENS
DU CANADA

RECHERCHE SUR LA PRATIQUE DE LA PHARMACIE

Du 24 au 27 juin 2016 | Calgary



ASSOCIATION DES
PHARMACIENS
DU CANADA

CANADIAN
PHARMACISTS
ASSOCIATION

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
TYPES DE RÉSUMÉS.....	3
Pratique de la pharmacie	3
Reprise de présentations	3
LIGNES DIRECTRICES POUR LA SOUMISSION DE RÉSUMÉS.....	4
RESPONSABILITÉS DES AUTEURS ET PRÉSENTATEURS	6
DATES LIMITES IMPORTANTES.....	6
PROCESSUS D'EXAMEN	7
Critères d'évaluation des résumés de recherche sur la pratique de la pharmacie.....	7
CONSEILS ET LIGNES DIRECTRICES POUR LES AFFICHES	8
Heures de montage des installations	8
Heures de démontage des installations	8
Dimensions des affiches.....	8
Préparation des affiches.....	8
Apparence visuelle.....	8
La touche supplémentaire.....	9
Restrictions en matière de conduite	9
Codes QR.....	9
RENSEIGNEMENTS SUR LES PRIX.....	10
PUBLICATION DES RÉSUMÉS	10
CONFLIT D'INTÉRÊTS	10
CONTACT.....	10

Introduction

Le Congrès des pharmaciens du Canada de 2016 offrira aux pharmaciens de partout au pays une occasion d'échanger avec leurs collègues et discuter de nouvelles idées, recherches et innovations stimulantes. La présentation de travaux de recherche et de pratiques novatrices au congrès de l'APhC permet aux pharmaciens de participer à des séances qui encouragent une pratique et une prise de décisions fondées sur des faits probants.

Le comité organisateur du congrès de l'Association des pharmaciens du Canada (APhC) vous invite à soumettre des résumés aux fins de présentation au Congrès des pharmaciens du Canada qui aura lieu à Calgary, en Alberta, du 24 au 27 juin 2016.

Types de résumés

Le Congrès des pharmaciens du Canada aimerait présenter les types suivants de résumés.

Pratique de la pharmacie

Les recherches liées au perfectionnement professionnel des pharmaciens, y compris optimiser le rôle des pharmaciens en ce qui concerne la fourniture et l'utilisation de médicaments et d'autres produits et services de soins de santé. Ce genre de recherche n'a pas été présenté à l'échelle locale et provinciale au Canada.

Reprise de présentations

Les recherches qui ont été présentées aux réunions locales et provinciales dans les douze mois de la date limite de soumission. Toutes les soumissions doivent respecter les mêmes exigences que les résumés soumis pour la recherche sur la pratique de la pharmacie. La soumission doit être un résumé et comprendre les citations originales.

Lignes directrices

Au moment de rédiger votre résumé, veuillez passer en revue la liste de vérification ci-dessous avant de nous le soumettre.

Liste de vérification

- Tous les résumés doivent être soumis électroniquement en remplissant le [formulaire de soumission en ligne](#).
- Les résumés peuvent comprendre jusqu'à un maximum de 300 mots (directive strictement appliquée).
- Les résumés doivent être formatés en respectant les en-têtes suivants [ceux-ci ne font pas partie du compte de mots final] : Objectifs, Méthodes, Résultats et Conclusions. Chaque en-tête doit être suivi par un deux-points; la directive sur les en-têtes est strictement appliquée.
- Maximum de deux présentateurs (nom, titres, courriel et biographie).
- Maximum de dix auteurs (nom, titres et courriel).
- Format préféré de la présentation – Vous pouvez indiquer le format que vous préférez pour la présentation; toutefois, la décision finale revient au comité de l'évaluation. Les exigences en matière de présentation seront transmises aux participants sur acceptation du résumé soumis.
- Utilisez une police standard comme Calibri ou Times New Roman.
- Les abréviations standard peuvent être utilisées sans fournir de définition (p. ex., mMol/L); les autres doivent être placées entre parenthèses après le premier emploi du terme dans le corps du texte. Vous devez utiliser le moins possible d'abréviations qui ne sont pas standard en vue de faciliter la lecture et la compréhension du résumé. Utilisez uniquement le nom générique d'un médicament que vous présentez.
- Soyez concis. Utilisez des phrases courtes et directes. Variez la structure de vos phrases pour que le texte coule. Lisez votre résumé ou demandez à quelqu'un de vous le lire pour vérifier si le texte est fluide ou hachuré.
- Utilisez le passé composé lorsque vous décrivez ce que vous avez accompli.
- Indiquez si cette recherche a déjà été publiée dans une revue ou mentionnée lors d'un congrès professionnel.

Lignes directrices supplémentaires

Titre

Le titre du résumé indique au lecteur le sujet de l'étude. Il ne doit pas induire en erreur et doit porter sur l'hypothèse de la recherche, les méthodes, les résultats et les conclusions de l'étude. Le titre peut être une question ou mener à la conclusion, s'il y a lieu. Un titre court et concis est préférable parce qu'il capte plus facilement l'attention du lecteur. N'utilisez pas d'abréviations dans le titre.

Objectifs

L'introduction pourrait faire mention de l'hypothèse, du but ou de l'objectif de la recherche. Le but est l'énoncé de la raison qui a mené à la réalisation d'un projet particulier. Cette partie du résumé devrait comprendre tout au plus d'une à trois phrases ainsi que la raison d'être de votre projet. Les premières phrases de votre résumé devraient indiquer le problème que vous avez voulu résoudre ou la question que vous avez décidé d'examiner, et expliquer la raison ou la motivation qui vous a poussé à poursuivre le projet. Le but de votre étude est de résoudre ce problème ou d'améliorer la compréhension de cette question liée à votre discipline.

Méthodes

Comment avez-vous résolu le problème ou atteint votre objectif? Cette partie du résumé devrait expliquer la manière dont vous avez procédé pour résoudre le problème ou examiner la question que vous avez cernée comme votre principal objectif. Elle devrait comprendre une description concise du processus que vous avez suivi pour effectuer votre recherche.

Résultats

Qu'avez-vous constaté? Cette partie du résumé devrait énumérer les résultats des travaux que vous avez réalisés jusqu'à présent. Ces résultats devraient être mentionnés de façon succincte pour appuyer uniquement les conclusions de votre recherche.

Conclusions

Les conclusions devraient être brèves et souligner l'incidence de la recherche. Une erreur souvent faite dans cette partie est de répéter les résultats. Il faut éviter de mentionner de nouvelles informations ou des conclusions qui ne sont pas appuyées par des données dans la partie des résultats. Le résumé devrait se terminer par un énoncé des conséquences et des contributions de votre projet dans son domaine.

À NE PAS FAIRE

Citer des sources et inclure de longues citations. Ce genre d'information prend beaucoup trop d'espace et distrait de la portée générale de votre projet.

Inclure des figures, des graphiques ou des tableaux.

Soumettre des résumés qui contiennent des données semblables ou identiques produites par le même établissement ou séparer les données afin de créer plusieurs résumés.

Commencer des phrases par des chiffres.

Soumettre de nouveau un résumé pour apporter des corrections parce que cela n'est presque jamais possible; par conséquent, lisez soigneusement votre résumé (cela constitue une bonne raison pour ne pas le soumettre à la dernière minute!). Si votre résumé est accepté, il sera publié dans tous les documents imprimés et en ligne pertinents, de la manière dont il a été soumis.

Responsabilités des auteurs et présentateurs

- Les auteurs et présentateurs doivent s'assurer que les noms de tous les coauteurs sont indiqués dans le formulaire de soumission, que ces derniers ont pris connaissance du résumé et qu'ils acceptent d'assumer la responsabilité de son contenu et d'être nommés à titre de coauteurs.
- La responsabilité de communiquer toute information pertinente aux auteurs revient aux présentateurs.
- Les auteurs et présentateurs doivent s'inscrire et payer leurs frais d'inscription le 31 mars 2016 au plus tard. Il est possible de s'inscrire pour une seule journée. Les inscriptions en ligne débiteront au printemps 2016.
 - Les membres associés et affiliés de l'APhC qui auront été retenus pour effectuer une présentation orale auront droit à un rabais de 50 % sur les frais d'inscription au congrès, ou de 25 % s'ils ont été retenus pour présenter une affiche. Les rabais s'appliquent à un seul auteur par présentation. **REMARQUE : les rabais ne sont offerts qu'aux personnes qui présentent des résumés de recherche.
- Les auteurs et présentateurs sont responsables des dépenses liées à la soumission et à la présentation de leur résumé.
- Les résumés de recherche seront refusés s'ils ne respectent pas les exigences relatives à la soumission de leurs résumés, y compris celles visant le formatage ou les renseignements sur les auteurs et présentateurs.
- Toutes les données de recherche fournies doivent être DÉFINITIVES. Aucune modification ne pourra être apportée aux résumés ni aux renseignements sur les auteurs-présentateurs. Les résumés doivent être soigneusement rédigés et corrigés avant d'être soumis.
- Toutes les présentations doivent être conçues au moyen d'un logiciel compatible avec un ordinateur personnel et sauvegardées sur une clé USB.

Dates limites importantes

- DATE LIMITE : les résumés seront acceptés jusqu'à 16 HNE, le lundi 21 décembre 2015. Aucun résumé ne sera accepté après cette date.
- Les présentateurs retenus seront informés par courriel de l'acceptation de leur résumé d'ici le vendredi 4 mars 2016.
- Tous les résumés doivent être transmis par voie électronique en remplissant le [formulaire de soumission en ligne](#).

Processus d'examen

Après avoir soumis votre résumé, un processus d'examen aura lieu. Le but d'un tel processus n'est pas de mettre sur pied un concours en vue de remplir un nombre de cases, mais de veiller à ce que toutes les soumissions respectent des normes professionnelles minimales et traduisent un bon travail. Ces normes sont illustrées dans ces lignes directrices. Ce processus d'examen sera appliqué de manière uniforme à tous les résumés et histoires.

La politique du Congrès des pharmaciens du Canada veut que tous les résumés de recherche soient examinés à double insu par des pairs, ce qui signifie que les examinateurs ne connaîtront pas l'identité des auteurs et que les auteurs ne connaîtront pas l'identité des examinateurs. L'originalité des travaux, la pertinence des données et la clarté d'exposition sont les principaux déterminants dans la sélection des soumissions à retenir. Les textes doivent être aussi informatifs que possible; ils doivent comprendre un bref énoncé décrivant l'objet de l'étude ou la raison pour laquelle elle a été réalisée, et décrire les méthodes utilisées ou les travaux effectués, les résultats observés et les conclusions tirées à la lumière de ces résultats. Les données proprement dites doivent être résumées. Il faut éviter des conclusions telles que « Les résultats seront discutés... » ou « Les données seront présentées... » Tous les résumés de recherche seront examinés par un comité d'évaluation composé de pairs. Le comité organisateur du congrès de l'APhC déterminera le nombre de résumés retenus ainsi que la forme dans laquelle ils seront présentés (présentation orale ou sur affiche).

Critères d'évaluation des résumés de recherche sur la pratique de la pharmacie

- Les objectifs sont-ils clairs?
- Les méthodes conviennent-elles aux objectifs?
- Les résultats sont-ils clairs?
- Les conclusions donnent-elles suite aux objectifs définis?
- Les conclusions sont-elles appuyées par les résultats présentés?

Les raisons les plus courantes pour rejeter un résumé sont :

- Un texte mal rédigé ou incompréhensible.
- Un dossier ne présentant pas de nouvelles informations.
- Des travaux préliminaires inachevés.
- Un dossier de nature promotionnelle.
- Des travaux déjà publiés.
- Un duplicata d'un autre résumé.

Les présentateurs retenus seront informés par courriel d'ici le vendredi 4 mars 2016.

Conseils et lignes directrices pour les affiches

Les affiches seront affichées à compter de 17 heures, le vendredi 24 juin 2016 jusqu'à 14 heures, le samedi 25 juin 2016.

Où : Centre des congrès Telus

Salle : Salle d'exposition E

Heures de montage des installations

Vendredi 24 juin 2016

De 12 h à 17 h

Heures de démontage des installations

Samedi 25 juin 2016

De 14 h à 16 h 30

1. Toutes les affiches doivent être affichées le vendredi 24 juin et le samedi 25 juin 2016.
2. Vous ne pouvez pas retirer votre affiche avant 14 h, le samedi 25 juin 2016.
3. Les présentateurs des affiches sont entièrement responsables du retrait de leur propre affiche. Si celle-ci est toujours en place après 16 h 30 le samedi 25 juin, nous ne pouvons garantir qu'elle vous sera retournée.

Dimensions des affiches

Remarque : format vertical cette année.

La taille des affiches est de 90 cm sur 180 cm (largeur et hauteur). Vous pouvez disposer l'information comme vous le désirez dans cet espace (soit comme une seule grande affiche ou plusieurs petites). L'affiche doit être montée sur du Velcro. Veuillez apporter un rouleau de ruban Velcro (disponible dans les magasins de fournitures de bureau).

Préparation des affiches

- Une affiche devrait être comprise par le lecteur en moins de cinq minutes.
- But : présenter l'information de manière simple, claire, concise et attrayante.
- Respecter la neutralité sur le plan du genre et de la race.
- Déterminer l'information essentielle à communiquer et la façon la plus efficace de le faire pour que les délégués lisent votre affiche et en discutent avec vous.
- Consulter les ressources disponibles susceptibles de vous aider à concevoir votre affiche.

Apparence visuelle

Une affiche attrayante d'allure professionnelle attire l'attention des lecteurs et laisse une première impression positive.

- Le titre doit être visible du fond de la salle (soit. > 2,54 cm, police de 72 points = 2,54 cm) et le texte à une distance de 1 à 1,5 mètre (soit au moins 1,27 cm à 1,91 cm, police > 36 points).

- Présenter les champs de contenu en utilisant des en-têtes avec une police en gras et plus grande.
- Présenter le texte à l'aide de points ou de puces plutôt que par phrases et paragraphes.
- Éviter de mettre du texte en rouge ou en vert parce qu'une grande partie de la population ne perçoit pas ces couleurs.
- Utiliser des images, des diagrammes et des graphiques — en couleur —, « une image vaut mille mots »

La touche supplémentaire

- La distribution de matériel peut améliorer la présentation de votre affiche et accroître la satisfaction des délégués.
- Il n'y aura PAS de table ou de lieu où disposer vos informations sauf sur votre affiche.

Restrictions en matière de conduite

Le Programme des expositions vise à fournir de l'information aux pharmaciens et aux professions connexes et ne peut servir de prétexte pour effectuer du recrutement. L'APhC se réserve le droit de supprimer, sans indemnité, les expositions ou affiches qui ne respectent pas ces règlements. Les présentateurs des affiches ne sont pas autorisés à effectuer des ventes ni à distribuer du matériel promotionnel.

Codes QR

Les présentateurs des affiches sont encouragés à utiliser des codes QR sur leurs affiches afin que les délégués qui assistent au congrès puissent obtenir davantage d'information sur les projets de recherche.

Lignes directrices pour l'utilisation de codes QR

- Information supplémentaire pertinente — Assurez-vous que l'information supplémentaire que vous communiquez au sujet de votre recherche est utile.
- Expérience mobile — Les codes QR servent à fournir une expérience mobile et par conséquent le contenu doit être optimisé. Ne créez pas de lien vers un site d'ordinateur de bureau.
- Taille — Le rapport entre la distance de l'affiche et la taille minimale des codes QR est d'environ 10:1.
- Avantages — Expliquez aux utilisateurs les avantages dont ils profiteront en balayant le code.
- Test — Vérifiez que le code QR fonctionne avant l'impression finale de votre affiche.
- Sites commerciaux — Ne créez pas de lien vers des sites commerciaux.

Renseignements sur les prix

Toutes les présentations orales et les affiches seront examinées par trois juges. Les résultats des juges seront combinés en vue d'établir une moyenne afin de déterminer un gagnant dans chaque catégorie (présentation orale et affiche). Les gagnants de chaque catégorie seront avisés par courriel après le congrès qu'ils ont remporté une inscription gratuite non transférable pour le congrès de l'année suivante.

Publication des résumés

En soumettant un résumé aux fins de présentation au congrès, on présume que l'auteur-présentateur a consenti, au nom de tous les auteurs (à moins qu'il en soit autrement), à l'affichage ou la publication du résumé et de la présentation PowerPoint dans l'application mobile du congrès, la Revue des pharmaciens canadiens, la bibliothèque des affiches électroniques et l'application mobile de l'APhC.

Conflit d'intérêts

Afin d'assurer l'équilibre, l'indépendance et l'objectivité, vous devez divulguer tout conflit d'intérêts que vous pourriez avoir en lien avec le sujet de votre présentation. Il pourrait s'agir de relations avec une entreprise dont les produits ou services sont liés aux travaux faisant l'objet de votre présentation. La présente politique ne vise pas à empêcher une présentation; l'information divulguée ici n'aura pas d'incidence sur l'évaluation de votre résumé. Si vous n'avez aucun conflit d'intérêts à déclarer, indiquez simplement « s.o. » (sans objet).

Contacteur

Pour en savoir davantage, prière de communiquer avec :

Kristina Allsopp
Coordonnatrice FPC, Affaires publiques et professionnelles
Association des pharmaciens du Canada
1785, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 3Y6
Tél. : 613-523-7877, poste 258
Télécopieur : 613-523-0445
kallsopp@pharmacists.ca